SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE GIEZ

Mardi 15 décembre 2015, Grande salle, 20 heures.

L'Assemblée est dirigée par M. Jean-Marc Buchillier, Président.

En préambule, le Président indique qu'une séance d'information pour l'élection de la Municipalité a eu lieu avant ce Conseil. Il rappelle que l'on élira la Municipalité le 28 février prochain. Les listes doivent être déposées au greffe avant le 11 janvier à midi. Le règlement du Conseil a été adopté par le Conseil d'Etat et des exemplaires sont mis à disposition ce soir, auprès du Greffe ainsi que sur le site internet de la Commune.

Aucune assermentation n'est demandée.

Une personne suit également le Conseil au titre d'auditeur.

L'appel nominal révèle la présence de 36 membres sur 59. Le Conseil peut donc délibérer.

1. Ordre du jour

- Assermentations au Conseil Général
- Appel
- Lecture du procès-verbal de la dernière séance
- Communications de la Municipalité
- Budget 2016 de la Bourse communale
- Préavis concernant l'adoption des statuts de la nouvelle Association intercommunale du Centre de Collecte des Sous-Produits Animaux d'Yverdon-les-Bains et région (CCSPA)
- Divers et propositions individuelles

2. Lecture du procès verbal de la dernière séance

Une correction est apportée au PV (il faut lire « Municipalité » au lieu de « Commission » au point 4)

Suite à sa lecture, le procès-verbal modifié du 23 juin 2015 est accepté à l'unanimité.

3. Communications de la Municipalité

Nathalie Bétrix (Ecoles, RADEGE, Affaires sociales, site internet)

 La salle à manger la Biscotte fonctionne avec 3 enfants le lundi à midi et 9 le mardi à midi. La structure est encore déficitaire, mais devrait bientôt couvrir ses frais. Les pertes sont couvertes par RADEGE

Hervé Kemmling (Forêts, Terrains communaux, Déchetterie, STRID, Service du feu, Pci)

- La distribution des sapins aura lieu samedi 19 décembre de 15h00 à 17h00
- La société de jeunesse a annoncé sa mise en congé

 La Municipalité invite les citoyens à s'organiser pour le 1^{er} août. Elle apportera son soutien.

Félix Oberhänsli (Bâtiments communaux, éclairage public, Voirie, Travaux)

 Chauffage: le chauffage vient de passer les tests et la Commune va pouvoir recevoir plus de CHF 16'000 de subventions. La Municipalité va regarder pour refacturer des frais au fournisseur.

Nicolas Rouge (Réseau EU / EC – Distribution eau publique – Circulation et sécurité)

- Présentation finale des travaux pour le séparatif : Le budget a été respecté avec une dépense de CHF 2'178'892 par rapport au montant de CHF 2'261'543 budgété.
- STEP: Grandson a décidé de ne pas rénover la STEP. Dès 2020-2025, les eaux iront sur la STEP d'Yverdon. Suite à une décision du Conseil fédéral, la commune devra également payer CHF 9 par habitant dès 2016 pour les investissements pour le traitement des micropolluants.
- Règlement communal sur la distribution de l'eau : Vu les nombreux allersretours avec les services du Canton, le nouveau règlement n'a pas pu être présenté à ce Conseil.
- Réservoir de Giez : vu que Giez est à l'intersection des réseaux, des travaux vont avoir lieu dès le 18 janvier 2016 pour permettre la régionalisation. Les travaux qui s'élèvent à CHF 252'000 seront financés par la SAGENORD puis seront repris par l'ACRG.
 - M. Christian Duvoisin fait une interpellation et demande une suspension de séance pour la Commission des finances. Il demande qu'un préavis soit présenté lors d'un prochain Conseil.
 - M. Nicolas Rouge indique que le Préfet et le Canton ont été approchés pour savoir si un préavis était nécessaire, ce qui n'est pas le cas.

Résolution

La Commission des finances demande avec l'appui de 5 membres du Conseil que l'investissement pour les travaux d'aménagement du réservoir permettant la régionalisation de l'eau soit fait par la Commune de Giez. La Commission ne demande pas la suspension des travaux à venir.

Jean-Daniel Cruchet, Syndic (Administration générale, Finances, Aménagement du territoire, Police des constructions)

- Il y aura différents statuts qui devront passer devant la Municipalité (fusion des ORPC et des triages forestiers)
- Un groupe de travail planche sur le Plan directeur Régional, Nord Vaudo is. Il sera soumis à l'ensemble des Communes du District.
- Il y aura un Conseil général le mardi 22 mars 2016 ainsi que l'installation des nouvelles autorités le mercredi 13 avril à 19h30.
- La Municipalité envisage de souscrire une assurance protection juridique.

• Les employés de la Commune sont remerciés pour leur travail de cette année, ainsi que pour la préparation du repas de ce soir.

4. Budget 2016 de la Bourse communale

- M. Jean-Daniel Cruchet, Syndic donne lecture du préavis municipal.
- M. Christian Duvoisin, rapporteur de la Commission des finances, donne lecture du rapport de la commission.
- La Commission fait différentes propositions et encourage la Municipalité à demander une prolongation de la garantie du chauffage compte tenu des problèmes survenus.
- La Commission propose au Conseil d'accepter le budget 2016 de la bourse communale.
- M. Daniel Hess pose une question sur les positions « domaines et bâtiments » et relève une augmentation de près de CHF 60'000.

Il est confirmé qu'il s'agit de l'amortissement des logements de la Grange.

Le Président invite le Conseil à passer au vote sur le budget 2016 de la bourse communale :

Le budget 2016 est accepté à l'unanimité.

- 5. Préavis concernant l'adoption des statuts de la nouvelle Association intercommunale du Centre de Collecte des Sous-Produits Animaux d'Yverdon-les-Bains et région (CCSPA)
 - M. Hervé Kemmling, Municipal, donne lecture du préavis municipal.
 - Le Président informe le Conseil général que la Commission de gestion s'est prononcée sur un projet qui a été reconsolidé. La Commission se prononce sur la version adaptée des statuts.
 - M. Daniel Hess, rapporteur de la Commission de gestion, donne lecture du rapport de la commission.

La commission recommande d'accepter le préavis sur le CCSPA.

Le Président invite le Conseil à passer au vote.

Le préavis est accepté à l'unanimité.

Article 1 « Accepter les statuts et ses annexes de la nouvelle Association intercommunale du Centre de Collecte de Sous-Produits Animaux d'Yverdon-les-Bains et région »

Article 2 « D'autoriser la nouvelle Association intercommunale du Centre de Collecte de Sous-Produits Animaux d'Yverdon-les-Bains et région d'entreprendre toutes démarches pour l'inscription au Registre foncier au titre de propriétaire de la parcelle 3032 d'Yverdon-les-Bains conformément à l'Art. 662 du Code Civil suisse »

6. Divers et propositions individuelles

 Benoît Kemmling remercie toutes les personnes qui se sont inscrites pour une fenêtre de l'avant.

La parole n'étant plus demandée, le président met un terme au Conseil à 21h30. Un repas est servi.

Ainsi fait à Giez, le 15 décembre 2015

Le Président

Jean-Marc Buchillier

Le Secrétaire

Bernard Milliet